

FLASH INFOS

de l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS

Rebecca BUNLET
Directrice Régionale
r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Déborah BENEULT
Juriste droit social, Référente formation et qualité
d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Florence DAMBON
Secrétaire de direction, Référente communication
f.dambon@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Véronique BERTIN
Agent administratif
Antenne de Poitiers
v.bertin@uriopss-nouvelleaquitaine.fr



Consultez la page régionale « COVID 19 » régulièrement mise à jour



C'EST VOUS L'AVENIR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

[Retour au sommaire](#)

Sommaire interactif

ACTUALITES DANS VOTRE URIOPSS

*Le réseau Uniopss/Uriopss s'engage pour le monde d'après
Des nouvelles de l'Appel commun à la reconstruction*

ACTUALITES GENERALES

*Contribution d'APF France Handicap à la réflexion sur le monde d'après
Appel à témoignages du collectif Alerte*

ENFANCE/JEUNESSE

Baisse du nombre de MNA mais pas de leur vulnérabilité : le rapport du ministère de la Justice

APPELS A PROJETS/SUBVENTIONS

*Soutenir et mettre en lumière l'innovation dans le social et le médico-social
Plan d'Aide à l'Investissement pour aider à la modernisation et à l'adaptation des Résidences autonomie*



ACTUALITES DANS VOTRE URIOPSS

Le réseau Uniopss/Uriopss s'engage pour le monde d'après

Même si la crise n'est pas finie, nous pouvons espérer des jours meilleurs et avoir espoir dans le futur. Dans cette optique, de nombreux textes et initiatives appelant au changement pour "le monde d'après" fleurissent. Voici un récapitulatif des initiatives auxquelles le réseau Uniopss/Uriopss a pris part :

- [15 Propositions](#) du Pacte de Pouvoir de Vivre
- [Manifeste](#) pour une révolution de la longévité
- Pour un [plan de rebond solidaire](#)
- [Appel commun](#) à la reconstruction

Des nouvelles de l'Appel commun à la reconstruction

Au début du mois de mai, l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine, avec plus de 70 autres associations, avait participé au lancement de l'Appel commun à la reconstruction. Cet appel mettait en avant la nécessité d'une reconstruction écologique et sociale de notre société post covid-19, et nous y sommes ! À ce jour, plus de 24 000 citoyens ont signé l'appel, et pas moins de 8 000 ont envoyé des mails afin d'interpeller leurs députés. Il est encore temps de [signer l'appel](#) ! Nous sommes fières de la réussite de ce lobbying citoyen et réfléchissons actuellement aux suites possibles pour cet appel. Si vous souhaitez vous investir, vous pouvez envoyer un mail à contact@appel-commun-reconstruction.org



ACTUALITES GENERALES

L'OFFRE DE FORMATION 2020 est en ligne !

[Cliquez et téléchargez la brochure et le calendrier](#)

[Retour au sommaire](#)

CONSULTEZ LE SITE "SERVICES"
Inscriptions aux formations,
aux événements...

CONTACTS
Rebecca BUNLET
Directrice Régionale
r.bunlet@uriopss-nouvelleaquitaine.fr
Déborah BENEULT
Juriste droit social, Référente formation et qualité
d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr
Florence DAMBON
Secrétaire de direction,
Référente communication

Contribution d'APF France Handicap à la réflexion sur le monde d'après

Dans une [note](#), APF France Handicap soumet 50 propositions pour impulser une "société plus juste, apaisée, durable fondée sur les droits humains". Ce texte est une première étape dans la réflexion de la structure sur le monde d'après, et il énonce des mesures dépassant les seules questions spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Appel à témoignages du collectif Alerte

Le comité exécutif du collectif ALERTE a pu ces derniers jours, échanger avec plusieurs membres du gouvernement. Or, il ressort de ces échanges que le gouvernement "semble totalement en décalage dans la prise de conscience de la crise sociale qui s'annonce et des conséquences de la crise sanitaire sur les personnes en situation de précarité ou pouvant le devenir." Ainsi, pour sensibiliser sur cette thématique, le collectif appelle les professionnels du secteur social ainsi que des personnes ayant vu leur situation évoluer depuis le début de la crise à [témoigner](#). L'idée est de montrer que les politiques mises en place depuis le début du quinquennat sur les questions sociales doivent être revues en profondeur.



ENFANCE/JEUNESSE

Baisse du nombre de MNA mais pas de leur vulnérabilité : le rapport du ministère de la Justice

La mission Mineurs Non Accompagnés (MNA) du ministère de la Justice a rendu ce mois-ci [son rapport d'activités](#) pour l'année 2019. On y trouve que le nombre de MNA pris en charge en 2019 a baissé de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Néanmoins cette information est nuancée puisque la vulnérabilité de ces MNA reste très importante. En effet, il y a une augmentation du nombre de MNA en détention et ces derniers présenteraient souvent "un état de santé physique et/ou psychique très dégradé (traumatismes, conduites addictives, maladies...)". De plus, la mission MNA constate une "recrudescence des actes auto-agressifs des MNA poursuivis dans un cadre pénal (automutilation, tentative de suicide, suicide...)". Ainsi, malgré une baisse du nombre d'arrivés, la prise en charge des MNA et leur répartition sur le territoire doit rester au cœur des préoccupations des départements.



APPELS A PROJETS/SUBVENTIONS

Soutenir et mettre en lumière l'innovation dans le social et le médico-social

Agence du numérique en santé

La feuille de route « accélérer le virage numérique » prévoit la création d'un réseau national de structures de santé dites « 3.0 », véritables accélérateurs de la e-santé en France, dont le rôle est d'expérimenter et d'évaluer en « conditions réelles » de nouveaux usages du numérique en santé et d'en partager les apprentissages.

Cette action a pour objectif de faire émerger un réseau de structures pilotes prêtes à :

- accueillir « à bras ouverts » les fournisseurs de solutions numériques en santé innovantes, et à expérimenter ces solutions dans un cadre mature (sur le plan organisationnel, culturel, technique, juridique etc.),
 - évaluer objectivement les résultats de la solution expérimentée, ainsi que les freins et leviers à son déploiement,
 - partager leurs apprentissages et à accompagner d'autres structures à faire de même.
- Pour les fournisseurs de solutions numériques en santé innovantes, le réseau de « structures 3.0 » sera un vivier de partenaires constituant autant de terrains d'expérimentation

matures, ayant développé une compétence dans la mise en œuvre d'expérimentations (au niveau juridique, technique, organisationnel et culturel).

Un premier appel à projets, à destination des établissements et services sociaux et médico-sociaux et des fournisseurs de solutions numériques financera dès 2020 la mise en œuvre d'expérimentations concrètes dans le domaine de la e-santé.

Date limite de dépôt des dossiers : 1er octobre 2020

Pour plus d'informations sur l'action « structures 3.0 » et/ou cet appel à projets, vous pouvez contacter L'Agence du Numérique en Santé à l'adresse suivante : structures3-0@sante.gouv.fr

<https://esante.gouv.fr/MaSante2022/structures-30>

Plan d'Aide à l'Investissement pour aider à la modernisation et à l'adaptation des Résidences autonomie

CARSAT Aquitaine

La CNAV lance un Plan d'Aide à l'Investissement pour aider à la modernisation et à l'adaptation des Résidences autonomie".

Sont éligibles à cet appel à projets les travaux suivants :

- réhabilitation ;
- modernisation ;
- mise aux normes ;
- restructuration ;
- agrandissement ;
- reconstruction.

L'objectif de ces travaux est l'amélioration du cadre de vie, du confort et de la sécurité des résidents.

L'aide financière sera accordée sous forme de subvention.

Attention, le dossier complet doit être transmis avant le 07 juillet 2020.

Voir les modalités de candidature sur le site.

<https://www.carsat-aquitaine.fr/879-actualites/2086-appel-a-projets-pour-les-residences-autonomie.html>

[Se désabonner](#)